

# Pension pour chiens

## « La colo des 4 pattes » de StThonan

### Horaires d'accueil

Uniquement sur RDV dans les créneaux proposés ; soit de 9h15 à 11h et de 17h30 à 19h00.  
La pension est fermée au public le jeudi après-midi et le dimanche (hors vacances scolaires).

Merci d'en tenir compte lors de votre réservation.

### Règlement de la pension pour chiens

- Le séjour comprend : - un box individuel avec accès extérieur
  - 2 sorties par jour (individuel et/ou parc clos)
  - alimentation croquettes qualité « Premium » au poulet
  - nettoyage journalier du box
  - une bonne dose de câlins
  
- Les objets familiers de votre compagnon sont autorisés (paniers, coussins, jouets...) et peuvent rassurer le chien à son nouvel univers. Les friandises sont également acceptées.  
La pension décline toute responsabilité si les affaires sont dégradées durant le séjour.
  
- Vaccination à jour OBLIGATOIRE : CHPPI + L + TOUX DE CHENIL.  
Remettre le carnet de santé de votre compagnon à l'arrivée.
  
- Identification par tatouage ou puce électronique.
  
- Traitement anti parasitaire et vermifuge réalisé au moins 1 semaine avant l'entrée en pension.
  
- En cas de traitement médical, veuillez fournir l'ordonnance du vétérinaire.  
Si votre chien a une maladie ou des soins spécifiques, précisez-le.  
Un supplément de 1 euro journalier sera facturé si les soins sont importants.  
La pension pourra refuser la garde de votre animal si son état ne permet pas une garde en box.
  
- En cas de suspicion de maladie, d'accident, de comportement anormal ou de refus de s'alimenter, le chien pourra être examiné par un vétérinaire. Les frais occasionnés seront à la charge du propriétaire.
  
- « La colo des 4 pattes » s'engage à prendre soin de votre l'animal mais décline toute responsabilité en cas de décès ou de maladie (si cela n'est pas en lien avec notre responsabilité).
  
- « La colo des 4 pattes » refuse les chiens de 1 ère et 2 ème catégorie. Elle peut également refuser la garde de chiens qu'elle juge trop dangereuse ou trop craintive ou il n'y aura pas de promenades.
  
- En acceptant ce contrat, vous acceptez la possible diffusion de photo de votre animal par le biais de la publicité de la pension. Si vous refusez que votre animal apparaisse sur le site internet, facebook ou autre, merci de me prévenir.



**Tarifs :** 16 euros pour 1 chien  
24 euros pour 2 chiens dans un même box

Le prix comprend la nourriture ainsi que le chauffage l'hiver (si nécessaire)  
Vous pouvez apporter la nourriture de votre chien mais il n'y aura pas de déduction de prix.

Une journée entamée est une journée facturée  
Sauf après un dimanche fermée à la clientèle, si le chien part le lundi entre 9 h15 et 11h, la journée sera uniquement facturée à 5 euros.

Paiement par chèque ou espèces (pas de CB)

**Merci de respecter l'horaire convenu ensemble.**

***« Les propriétaires confirment qu'ils ont bien pris connaissance du règlement, des conditions d'hébergement et des tarifs pratiqués à « La colo des 4 pattes » et les approuvent sous aucune réserve ».***

Fait à :

Le :

Corinne LE MENN  
« La colo des 4 pattes »  
Pont ar Quinquis  
29800 Saint Thonan  
06 72 12 71 22

(nom, prénom, signature avec mention lu et approuvé)